

Radio Mille Collines épargnée ?

Alain Frachon, Afsané Bassir Pour

Le Monde, 31 juillet 1994, page 3

WASHINGTON et NEW-YORK (de nos correspondants).

La France a-t-elle vraiment fait tout son possible pour faire taire Radio Mille Collines qui, sous contrôle des milices hutues, n'a pas peu contribué aux massacres de Tutsis, en lançant des appels au génocide ? Des sources sérieuses à New-York et à Washington – diplomatiques et autres – ont confié au *Monde* que tel n'était pas leur sentiment. « *Techniquement, il était possible de trouver et de détruire ou faire taire les émetteurs mobiles de Radio Mille Collines et nous avons été surpris par le fait que la France n'ait pas considéré une telle mission comme une priorité* », a commenté l'une de ces sources.

A l'en croire, certains émetteurs de la radio opéraient encore dans le territoire passé sous contrôle des soldats de l'opération « Turquoise » lorsque ceux-ci y sont arrivés. Les mi-

litaires français auraient même escorté hors de cette « zone de sécurité sûre », au Zaïre, certains des responsables de la radio. François Léotard a démenti ces informations, affirmant qu'il ne croyait pas qu'un émetteur de cette radio se soit encore trouvé dans le sud-ouest du Rwanda après que les soldats français s'y furent installés et qu'elle opérait dans la zone voisine alors sous contrôle des forces gouvernementales. Il a aussi fait valoir que le brouillage des émissions de radio ou la destruction d'un émetteur ne faisait pas partie du mandat confié à la France par l'ONU.

La MINUAR a procédé à la transcription et à la traduction des émissions de Radio Mille Collines. Ces documents pourront être utilisés si jamais la commission d'enquête mise sur pied par l'ONU décide d'instruire le procès de certains responsables des massacres.